

ROUBAIX (DE) (*Adolphe-Joseph*), Industriel (Tournai, 8.5.1826 - Anvers, 25.8.1893). Fils de Gilbert-Joseph de Roubaix et de Joséphine-Cicercule Mouchon.

A 27 ans (1853) il fonda à Anvers la Stéarinerie et l'Fabrique de Bougies de Roubaix, Oedenkoven & C^{ie}, dont il ne cessa d'assumer la direction jusqu'à sa mort. A 50 ans passés, lorsque Stanley rentre en Europe de son voyage à travers le continent africain, la carrière de de Roubaix est faite. Sa prudence et sa compétence lui avaient acquis l'estime non seulement de ses amis, mais encore de ceux qui, le connaissant moins, ne le jugeaient que d'après les résultats de son travail.

Les découvertes faites par Stanley impressionnèrent vivement de Roubaix et il s'enthousiasma pour l'œuvre entreprise par Léopold II en Afrique. La partie économique qu'elle devait comporter attira tout particulièrement son attention. Dans la personne du jeune capitaine Albert Thys il rencontra un homme passionné comme lui par la tâche à accomplir. Le dynamisme de Thys eut tôt fait de conquérir de Roubaix. Le jeune officier devint un familier de la maison et de Roubaix donna son parrainage aux projets que Thys essayait de réaliser et pour lesquels il cherchait des concours financiers. Dès lors de Roubaix s'intéressa plus particulièrement aux relations économiques entre le Congo et la Belgique, et pendant les huit dernières années de sa vie il consacra une partie importante de son activité aux affaires coloniales.

Lorsque la Conférence de Berlin eut adopté, en 1885, des dispositions libérales pour encourager les entreprises privées, de Roubaix estima le moment venu de grouper quelques industriels et négociants et de faire surgir au Congo une entreprise qui exporterait vers Anvers des produits tropicaux. La première entreprise privée belge fut ainsi constituée au début de 1885 sous le nom de Syndicat de Matéba, de Roubaix en assumant la présidence. Le but du syndicat était de tenter l'exploitation de quelques îles du Bas-Congo. En industriel avisé il envoya des spécialistes sur place pour étudier les possibilités locales et fixer le programme d'action.

Une convention provisoire avec l'Etat, en date du 30 janvier 1886, reconnut au Syndicat des droits sur l'île de Matéba. Cette convention provisoire fut transformée en acte définitif le 30 juin 1887 et par la suite des droits furent reconnus au Syndicat sur les îles voisines de N'Tunga et Kifuka, formant un ensemble d'environ 15.000 ha. de terres. On fit pendant trois ans, avec des fortunes diverses, des essais de cultures

d'arachides, de tabac, de vanille et de cacao. Elles furent abandonnées par la suite, la nature du terrain ne s'y prêtant pas. En 1886 on introduisit 3 bœufs de Mossamédès, puis 3 vaches et 1 taureau de Madère, puis encore 50 vaches et 1 taureau de Mossamédès. L'élevage devint une des activités principales de l'entreprise : en 1889 le troupeau comptait déjà 500 têtes de bétail. L'exploration de l'île fit découvrir, d'autre part, des forêts de palmiers, et, en 1888, une usine à huile de palme fonctionna à Siccia, endroit choisi en raison des facilités d'accostage. En outre, des établissements commerciaux achetaient de l'huile et des noix palmistes aux indigènes des îles voisines et de la terre ferme. Le 4 mai 1889, le Syndicat de Matéba se transforma en société anonyme, sous le nom de Société de Matéba, avec de Roubaix, Léopold Cateaux et Ernest Osterrieth comme administrateurs.

Mais de Roubaix ne borna pas son activité à la gestion de cette seule entreprise coloniale.

En 1886, il fut, avec Jules Urban et le Capitaine Thys, un des trois fondateurs de la C.C.C.I. (Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie). Il en signa les statuts provisoires, et sa présence parmi les promoteurs de l'affaire entraîna, ainsi que Thys l'a raconté lui-même, la souscription au capital de bon nombre de ses concitoyens et de capitalistes anglais. Thys, en effet, était connu comme étant l'homme de Léopold II. de Roubaix, par contre, en patronnant la nouvelle société, engageait, tout comme Urban, sa responsabilité et sa réputation d'homme d'affaires.

En octobre 1886, les 278 souscripteurs au capital initial de 1 million se réunirent pour dresser l'acte de société. Les statuts furent approuvés et l'acte authentique passé le 27 décembre 1886 et publié au *Moniteur belge* du 4 janvier 1887. L'assemblée générale constitutive, enfin, qui constata l'existence légale de la société, fut tenue le 9 février 1887; elle forma le Conseil d'administration et appela de Roubaix et Thys aux fonctions d'administrateurs-délégués. Le 21 février 1891, de Roubaix fut nommé Vice-Président.

Le 26 mars 1887, la C.C.C.I. — représentée par Sabatier (président), Urban (vice-président), de Roubaix et Thys — signa avec l'Etat Indépendant du Congo une convention par laquelle celui-ci lui concédait l'étude complète d'un Chemin de fer reliant le Bas-Congo au Stanley-Pool et, en outre, l'option pour sa construction et son exploitation pendant 99 ans.

Le premier financement de cette grande entreprise s'avéra extrêmement difficile; l'opinion publique y était hostile, la foi manquait. C'est à ce moment que de Roubaix, à qui l'importance capitale de l'entre-

prise pour le développement du Congo n'avait pas échappé, mena une campagne acharnée pour réunir les premières souscriptions indispensables au démarrage de l'affaire. Il y réussit et, lors de la fondation de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, en fut nommé administrateur.

de Roubaix ne se contenta pas de jouer un rôle prépondérant dans la partie financière et administrative des sociétés coloniales mentionnées ci-dessus : il eut le grand mérite d'avoir voulu se rendre compte personnellement des conditions locales dans lesquelles travaillaient au Congo ses collaborateurs. Le 6 août 1889, à l'âge de 63 ans, il s'embarqua à Lisbonne, accompagné de divers techniciens, pour inspecter les travaux effectués dans l'île de Matéba. Il rentra à Anvers en octobre 1889.

Le 29 novembre 1889, la C.C.C.I. créa une filiale, la Compagnie des Produits du Congo, de Roubaix en fut nommé vice-président, et le 22 mars 1890, la Société de Matéba fusionna avec la nouvelle compagnie. Enfin, mentionnons encore qu'il contribua avec Thys, Haneuse et Coquilhat à la création en 1890 du Cercle Africain, dont il fut élu conseiller.

Il était officier de l'Ordre de Léopold.

Financier et organisateur avisé, il fut un des premiers capitalistes belges qui eurent confiance dans l'avenir économique de l'œuvre africaine de Léopold II et essayèrent de provoquer un courant d'affaires entre le Congo et Anvers. Son exemple, hardi à l'époque, contribua puissamment à intéresser ses concitoyens à l'œuvre coloniale. de Roubaix savait qu'il partirait avant que les entreprises qu'il avait patronnées eussent pu donner leurs fruits. Il en parlait avec sérénité, mais sans que cela entamât sa confiance. Et, en effet, lors de sa mort, le 25 août 1893, les mauvaises heures n'avaient pas encore pu être vaincues. Dix-neuf années plus tard, en 1912, Thys fut reçu en séance solennelle à la Société Royale de Géographie d'Anvers et fit le plus bel éloge de l'œuvre accomplie par de Roubaix.

22 février 1948.

M. van de Putte.

Mouvement géographique, 3 mai 1885, p. 34; 28 juillet 1889, p. 60; 23 février 1890, p. 15; 7 août 1892, p. 71; 3 septembre 1893, p. 80; 18 février 1912, p. 127. — Dupont, Ed., *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, p. 448. — Chapaux, *Le Congo historique et diplomatique*, pp. 728, 732, 734, 746. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. I, pp. 824 à 829. — Wauters, A.-J., *L'Etat Indépendant du Congo*, pp. 390, 392, 484. — *Bulletin Société Royale Belge de Géographie*, 1887, p. 328. — *Le Congo illustré*, Bruxelles, 1892, p. 97. — Cornet, J., *La Bataille du Rail*, 1947, pp. 71, 73, 78, 80.